



## PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AXE MCCONNELL-LARAMÉE

### MÉMOIRE PRÉSENTÉ AUX AUDIENCES DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

24 avril, 2001

**152**

**DM26**

Construction de l'axe McConnell-Laramée  
entre l'autoroute 50  
et le chemin de la Montagne  
Hull  
6211-06-0a1

#### La Société pour la nature et les parcs du Canada

La Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) est un organisme sans but lucratif qui, depuis 35 ans, rassemble des citoyens qui prennent à coeur l'avenir de nos espaces naturels. L'organisme compte 20,000 membres et environs 400 bénévoles oeuvrant dans 10 sections régionales.

Environ 30 bénévoles, qui se trouvent surtout dans les régions de Montréal et de l'Outaouais, travaillent pour représenter nos membres québécois. Nos membres sont dans plusieurs régions du Québec: Rimouski, Québec, Trois-Rivières, Shawinigan, Montréal, Cantons de l'est, l'Outaouais, etc.

La SNAP travaille de préférence en collaboration avec les gouvernements responsables et les autres intervenants pour atteindre nos objectifs. Par exemple, notre section Vallée de l'Outaouais collabore avec le Ministère de l'Environnement et d'autres intervenants du milieu afin de développer un projet de réserve écologique au lac La Blanche en Outaouais, et nous avons présenté des mémoires au sujet de la reclassification et le zonage du parc du Mont Tremblant, ainsi que sur la création du parc de Plaisance. Nous avons participé de plusieurs façons à la commission sur l'intégrité écologique des parcs canadiens. Un représentant de la SNAP siègeait à la commission. Nos membres, ainsi que des représentants de la SNAP, participent régulièrement à diverses consultations publiques au Québec.

Le parc de la Gatineau est un territoire que nous connaissons bien à la Section Vallée de l'Outaouais de la SNAP. Depuis plus de 30 ans nous appuyons une bonne gestion de ce parc, le seul de taille importante dans l'Outaouais. Nous avons participé à maintes reprises à l'élaboration de plans directeurs. En effet, le dernier plan sectoriel comprend plusieurs aspects que nous avons suggérés.

Les buts de nos commentaires sont de contribuer à l'évaluation de la nécessité de projet par rapport à son impacte environnemental, et d'offrir des solutions pour atténuer les impacts prévisibles sur l'intégrité écologique du parc de la Gatineau dans le cas où la route serait construite.

## **Impacte à long terme du projet McConnell-Laramée**

Le parachèvement du projet routier McConnell-Laramée aurait un impact à long terme sur tout le territoire parc de la Gatineau. Le plus important impacte environnemental prévisible, encore plus important que celui sur le site même du projet, mais sur tout le territoire du parc, a cause de l'impacte cummulatif de tout les corridors d'accès (routes, lignes hydroélectriques, etc.) traversant le parc. L'effet cummulatif des routes et corridors d'accès dans un parc est indéniable: fragmentation des écosystèmes, fragmentation des populations animales et végétales, interruption des processus écologiques et évolutionnels.

Ces impactes cumulatifs s'ajoutent aux impactes directs de chaque corridor d'accès sur le site même. Notons la destruction d'habitats et de plantes, destruction d'habitats aquatiques, mortalité directe des animaux dans le cas de routes, une hausse du braconnage et du dérangement de la faune, la pollution de l'air, de l'eau, et du sol, l'érosion des sols, et l'introduction d'espèces exotiques qui menacent les espèces naturelles.

Le parc de la Gatineau est déjà bissecté d'un coté à l'autre par plusieurs corridors d'accès, dont les boulevards Gamelin et St Raymond, et les chemins Notch et Eardley, une ligne hydroélectrique à haute tension, et une piste de motoneige régionale. Plusieurs autres, tels que le chemin Kingsmere, découpent le parc presque d'un coté à l'autre. L'évaluation de l'impact environnemental du projet McConnell-Laramée doit tenir compte des impactes cumulatifs. C'est à dire, l'évaluation du projet doit tenir compte de l'existence de ces autres corridors d'accès, puisque l'impact du projet est plus sérieux qu'il le serait dans l'absence de ces autres perturbations.

Les documents de la Commission de la Capitale Nationale (CCN) démontrent qu'il n'y a aucune politique en place pour contrôler ces développements linéaires dans le parc de la Gatineau. Ceci à aussi été confirmé par les réponses du Ministère des Transports du Québec (MTQ) et de la CCN lors des séances du BAPE sur ce projet en avril. En effet, d'autres projets sont déjà prévus, tels que l'autoroute Deschêrne qui traverserait le parc à proximité du lac Pink, et selon la CCN tout autre proposition de route à travers le parc serait considéré. Encore une fois, étant donné les impacts cumulatifs, toutes mesures d'atténuation de projet McConnel-Laramé doivent tenir compte non seulement des autres corridors existants, mais aussi de la porte ouverte aux autres corridors à travers le parc.

Dans l'absence d'une politique concrète, les pressions ne cesseront pas pour de nouveaux projets qui ajouteront davantage à la fragmentation du parc, surtout étant donné le développement urbain autour du parc.

## **Recommandation principale**

La seule façon de contrer cet impact environnemental est l'adoption d'une politique de non-fragmentation pour le parc de la Gatineau.

**Nous recommandons donc que le BAPE pose comme une condition au parachèvement du chemin McConnel Laramé l'adoption par la CCN et le MTQ d'une politique contre tout autre corridor à travers le parc de la Gatineau.**

De plus, nous demandons que le projet soit soumis au processus d'évaluation environnementale fédéral afin d'assurer que les impacts cummulatifs soient évalués.

### **Autres observations**

Nous ne sommes pas convaincus qu'on a démontré la nécessité du projet tel que proposé par rapport aux alternatives. Par exemple: la construction d'encore une autre autoroute plutôt que d'un train léger ou autre solution de transport en commun, le choix de ce tracé à travers le parc plutôt qu'un des corridors d'accès existant, la présence de bretelles reliant le projet aux promenades du parc.